

DESCRIPTIF DE MISSION EVALUATEURS-TRICES DE PROPOSITIONS DE PROJETS

Canal projets d'intervention de L'Initiative Sida, Tuberculose, Paludisme

*Dans le cadre du Canal projets de L'Initiative, contribution indirecte de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Expertise France recrute des **évaluateurs-trices spécialisés-e-s dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé en lien avec la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme**, pour l'évaluation des propositions de projets soumis dans les cadre des appels à projets **AP-Init-2023-01 (RSS)** et **AP-Init-2023-02 (PV)**.*

Note aux candidats : Toutes les dates indiquées ici sont des dates provisoires et dépendront en définitive du calendrier de l'appel à projets.

Profils recherchés :

Qualifications

- Titulaire d'un diplôme de second cycle en santé publique, sciences sociales, ou diplômé-e de médecine, pharmacie, ou expérience professionnelle équivalente.

Expérience professionnelle générale communes aux évaluateurs-trices :

- Excellente compréhension des problématiques de santé publique internationale, des enjeux et défis pour la réalisation des Objectifs de développement durable dont le 3ème(*Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*), ainsi que pour l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au développement ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé dans les pays à ressources limitées, auprès de bénéficiaires institutionnels et/ou issus de la société civile ;
- Très bonne connaissance des programmes du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Expérience de l'évaluation de propositions de projets de santé dans le cadre d'un appel à projets;
- Excellentes qualités de communication et de travail en équipe ;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse, rigueur dans la présentation des rapports ;
- Excellente maîtrise du français **ET** de l'anglais (lu, parlé et écrit) : certains projets seront rédigés en anglais et des échanges téléphoniques pourront être tenus dans les deux langues.

Expérience professionnelle spécifique dans au moins deux des thématiques suivantes :

- Lutte contre le VIH, la tuberculose et/ou le paludisme
- Lutte contre les pandémies auprès des populations vulnérables (HSH, TS, prisonniers, migrant, etc.)
- Renforcement des systèmes de santé, en particulier dans les domaines suivants : Gestion des Approvisionnement et des Stocks, ressources humaines en santé, santé communautaire, santé reproductive, féminine, infantile et adolescente
- Genre et lutte contre les pandémies
- Enfance (protection de l'enfance, enjeux pédiatriques dans la lutte contre les pandémies)

- Droits humains et DSSR

Processus de sélection des candidatures :

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualifications
- Expérience professionnelle générale
- Expérience professionnelle spécifique dans une ou plusieurs des thématiques citées ci-dessus

Les postulant-e-s présélectionné-e-s seront éventuellement convoqué-e-s à un entretien téléphonique fin janvier 2023.

La sélection des évaluateurs-trices sera finalisée fin janvier, pour une prestation courant février pour la phase 1 avec une réunion de cadrage en amont ; et/ou fin juillet à début septembre pour la phase 2.

Expertise France se réserve la possibilité de recourir aux prestations similaires prévue par les dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

Modalités de la prestation :

Deux types de prestation sont concernés par cet appel à candidature :

L'évaluation des lettres d'intention lors de la phase 1.

L'instruction des projets complets lors de la phase 2.



Phase 1 – évaluation des lettres d'intention

Lors de la phase 1, l'évaluation des lettres d'intention s'effectuera à l'aide d'une grille d'évaluation élaborée par Expertise France (publiée sur le site de L'Initiative). L'étude de l'admissibilité des propositions sera réalisée en amont par Expertise France. L'évaluation sera ensuite discutée en sous-comité (composé de deux évaluateurs.trices et d'un.e chargé.e de projets Expertise France) pour aboutir à une note commune sur le projet.

La prestation débutera par une réunion de cadrage avec Expertise France.

L'évaluation des lettres d'intention se déroulera en février. Se tiendront ensuite, en mars, les sous-comités d'évaluation qui permettront de mettre en commun les évaluations. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de lettres d'intention reçues et admissibles/éligibles.

Les évaluateurs-trices devront envoyer les grilles d'évaluation remplies pour chacune des lettres d'intention au point focal de L'Initiative. L'équipe de L'Initiative réalisera une relecture des grilles d'évaluation et pourra revenir vers les évaluateurs-trices pour plus d'information si besoin.

Phase 2 – Instruction des projets complets

Lors de la phase 2, l'évaluation des propositions de projet complet sera effectuée grâce à un modèle de rapport d'instruction comportant des conseils de remplissage.

L'évaluation des propositions de projets complets démarrera en juin jusqu'à début août. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de projets à évaluer.

Les évaluateurs-trices devront envoyer leur rapport d'instruction complété au point focal de L'Initiative. L'équipe de L'Initiative réalisera une relecture du rapport et pourra revenir vers les évaluateurs-trices pour plus d'information si besoin.

Les évaluateurs peuvent participer à la phase 1, la phase 2, ou les deux.

En plus de l'évaluation des lettres d'intention, et/ou des projets complets, les évaluateurs-trices devront participer :

Phase 1 :

- A la réunion de cadrage virtuelle [zoom] ;
- Aux sous-comités d'évaluation ;

Phase 2 :

- A la réunion de cadrage virtuelle [zoom]

Les évaluateurs devront être vigilantes quant à leurs disponibilités sur les périodes indiquées ainsi qu'au long de tout le processus d'évaluation des propositions qui demande un investissement à temps plein.

Confidentialité et non-conflit d'intérêts :

Lors de leur candidature, les postulant-e-s doivent signer une déclaration d'intérêts.

Aucune personne participant à la rédaction d'une proposition ou étant pressentie dans l'équipe d'un projet soumis pour financement au Canal projet de L'Initiative ne pourra postuler.

Lorsque l'ensemble des soumissionnaires sera connu, **un entretien portant sur les potentiels conflits d'intérêts** sera organisé avec chaque postulant-e présélectionné-e.

Les évaluateurs-trices seront tenu-e-s de signer une déclaration d'intérêts et de confidentialité, stipulant notamment qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts au moment de leur désignation et qu'ils-elles s'engagent à informer Expertise France si un tel conflit d'intérêts survenait durant l'accomplissement de leurs tâches.

Dans le cas d'un conflit d'intérêts déclaré ou d'une fausse déclaration, l'évaluateur-trice concerné-e sera exclu-e du processus d'évaluation. En cas de doute sur la transparence ou l'impartialité d'une décision, la décision d'exclusion se basera sur une évaluation de la réalité du conflit d'intérêts.